

PUBLIC CONCERNE ET PRE REQUIS :

Aides-soignants diplômés avant 2022.

Nombre de participants minimum 6 et maximum de 18.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Attestation individuelle de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

DUREE : 21 h réparties sur 3 journées

Session 2026 - 2027

- 21 - 22 - 23 octobre 2026
- 08 - 09 - 10 décembre 2026 (nouvelles dates)
- 03 - 04 - 05 février 2027
- 19 - 20 - 21 avril 2027

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Bulletin d'inscription à retourner au secrétariat soit par courrier, soit par mail, 2 semaines avant le début de la formation.
- Formation en présentiel.

INTERLOCUTEURS FORMATION :

Mesdames TIQUET Cendrine et JACOB Valérie, formatrices - TUFFERY Marion, secrétariat à la formation continue

05.65.60.39.30 - lfas@ch-millau.fr

<https://www.ch-millau.fr/espace-pro/ifs-i-fas>

TARIFS : 380 euros

ADRESSE DE LA FORMATION :

Pôle Enseignement Supérieur
2 Esplanade François Mitterrand
12100 MILLAU

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes nécessitant un aménagement spécifique, merci de prendre contact avec l'un de nos référents handicap afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

Référents handicap :

- axe pédagogique : Madame Karine REILHAN : karine.reilhan@ch-millau.fr
- axe organisationnel et financier :
Madame TUFFERY Marion
ifas@ch-millau.fr

INDICATEURS DE RESULTATS :

Formation du 08 au 10 juin 2026

100% de satisfaction par les stagiaires

OBJECTIFS

- S'approprier les évolutions du référentiel de formation.
- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son lieu de prise en soin.
- Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigue, évaluer et réajuster.
- Identifier et analyser les différentes situations à risques lors de la l'accompagnement de la personne et les actions de préventions adéquates.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive : apports théoriques et pratiques avec des temps d'échanges et de réflexions.
- Moyens pédagogiques variés (Travaux dirigés et Travaux Pratiques avec l'utilisation de différents supports (power point, simulation...)
- Un support pédagogique sera remis aux participants.

METHODES D'EVALUATION

- Avant la formation : Enquête d'analyse des besoins en formation et test d'auto positionnement.
- En cours de formation : Evaluation normative à la fin de chaque module, conduisant à la délivrance d'une attestation d'acquisition des compétences.
- Au terme de la formation : un test d'auto positionnement de fin de formation et, un questionnaire de satisfaction.

PROFIL DES INTERVENANTS

Les intervenants sont des formateurs permanents de l'Institut et intervenants extérieurs, infirmiers ou cadres de santé.

PROGRAMME

- **Module A :**
 1. Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021 ;
 2. Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne ;
 3. Identification d'une donnée anormale ou d'un risque ;
 4. Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant ;
 5. Traçabilité des données avec exactitude.
- **Module B :**

Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021.
- **Module C :**

A partir de supports variés (chansons, témoignages...) :

 - repérage des facteurs de vulnérabilité, de fragilité
 - repérage des facteurs et des signes de situations à risques et d'alertes
 - repérage des signes de maltraitements

Synthèse et apports théoriques

Au regard de l'article 2 de l'arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021, chaque module donnera lieu à une évaluation permettant de délivrer une attestation d'acquisition des compétences.